

LE CONGRÈS
DES MINISTRES
OU
LA REVUE
DE LA
GARDE NATIONALE.

Scènes historiques

PAR MÉRY ET BARTHÉLEMY.

2^e Edition.

PARIS
AMBROISE DUPONT ET C^{ie}, LIBRAIRES,
RUE VIVIENNE, N. 16.

*

1827

(f)

IMPRIMERIE DE J. TASTU
RUE DE VAUGIRARD, N. 36.

LE CONGRÈS
DES MINISTRES
ou
LA REVUE
DE LA
GARDE NATIONALE.

Scènes historiques

PAR MÉRY ET BARTHÉLEMY.

2^e Edition.

PARIS

AMBROISE DUPONT ET C^{IE}, LIBRAIRES,
RUE VIVIENNE, N. 16.

1827

On nous accusera peut-être de précipiter nos publications et de payer trop souvent notre dette à la circonstance ; nous répondrons, pour nous justifier, que si la cour a ses poètes pour chanter la circonstance, il doit être permis au Peuple d'avoir les siens ; c'est parmi ces derniers que nous nous glorifions de nous ranger. Aujourd'hui, les événemens se succèdent avec tant de rapidité, qu'on est obligé, en poésie, d'improviser l'histoire politique du moment. Espérons que quelque Dieu, inconnu jusqu'ici, rendra bientôt le calme au Peuple, et fera de doux loisirs aux poètes.

PERSONNAGES.

MM. DE VILLÈLE.

DE PEYRONNET.

DE CORBIÈRE.

DE FRAYSSINOUS.

DE MARTIGNAC.

DE RAINNEVILLE.

CHOEUR DE LÉVITES MINISTÉRIELS.

PERSONNAGES MUETS.

DE CLERMONT-TONNERRE.

DE DAMAS.

DE CHABROL.

DOUDEAUVILLE.

La scène se passe le 29 avril à l'hôtel de M. de Villèle ; l'action commence vers midi et demi.

LE CONGRÈS
DES MINISTRES,
ou
LA REVUE
DE
LA GARDE NATIONALE.

SCÈNE I.

VILLÈLE (*seul.*)

LA voilà donc enfin cette triste journée
Qui doit de mon pouvoir fixer la destinée !
Le moment est critique, il faut en convenir ;
C'est en vain qu'effrayé d'un chanceux avenir,
J'ai tenté de biffer la funeste minute
De cet Ordre du jour présage de ma chute,
Ou du moins d'obtenir que, devant le castel,
La revue à huis-clos n'eût lieu qu'au Carrousel.
Rien n'a pu conjurer la tempête qui gronde ;
Le vaste Champ-de-Mars sert de camp à la Fronde ;
Et peut-être aujourd'hui, le peuple souverain
En bénissant le Roi maudira Mazarin.
Je suis seul dans l'hôtel... Dans mon inquiétude
Je crains la vérité moins que l'incertitude ;
J'attends qu'en toute hâte un de mes six commis¹
Arrive sain et sauf du camp des ennemis ;
Mais je connais déjà, sans être un grand prophète,
Le triste bulletin qu'apporte l'estafette.
C'est peu que la trompette ou le rauque tambour
Ait dans tous les quartiers, dès la pointe du jour,
Appelé dans ses rangs la garde citoyenne ;
Je crains également la foule plébéienne,
Ces fougueux artisans qu'on a vu quelquefois
Par le droit de la force improviser des lois ;
Il me semble d'ici les voir et les entendre :
Leur tourbe à nous juger ose aujourd'hui prétendre,

Chaque Représentant s'est lui-même nommé,
Et dans le Champ-de-Mars, en Chambre transformé,
Cent mille députés, installés en séance,
Par acclamation votent ma déchéance.
Maudit soit le premier qui, cherchant les périls,
A d'innocents bourgeois confia des fusils !
C'est dans de pareils jours qu'ils font leurs
saturnales :

La garde de Paris a d'horribles annales ;
Eh ! qui sait !... si le lieu qui la voit réunir
Allait lui rappeler quelque vieux souvenir !...
Fille de La Fayette, on connaît son histoire ;
Au nom du Champ-de-Mars, théâtre de sa gloire,
D'un fol enthousiasme elle peut s'enflammer !
Je lui pardonnerais encore de déclamer ;
Mais de plus grands malheurs peuvent troubler la fête,
Il ne faut pour cela qu'une mauvaise tête ;
Et les fils de ces preux dont le brutal effort
Aux portes de Paris conquit un château-fort²,
Peuvent, pour se montrer dignes de la famille,
Du palais Rivoli faire une autre Bastille !
Mais calmons ces terreurs : puisque chacun le croit,
Conservons en public un stoïque sang-froid ;
Justement c'est le cas de voir du caractère ;
Je vois au grand complet venir mon ministère.

SCÈNE II.

MM. DE VILLÈLE, DE FRAYSSINOUS, DE PEYRONNET,
DE CORBIÈRE, DE CHABROL, DE CLERMONT-TONNERRE,
DE DAMAS, DOUDEAUVILLE.

Les quatre premiers prennent place autour de la table du Conseil,
les quatre autres restent debout, dans le fond.

VILLÈLE.

Comment nous portons-nous ?

CORBIÈRE.

Nous l'ignorons encor.

VILLÈLE.

Vous voilà retranchés dans l'antre du Trésor ;
Vous ne craignez plus rien ; votre troupe fidèle
Sera la garnison de cette citadelle ;
La place peut tenir contre plus d'un assaut ;
Villèle en pareil cas n'est jamais en défaut ;
Et d'ailleurs on ne peut nous prendre par famine,
Vous savez mieux que moi l'état de ma cuisine.
A parler franchement notre horizon est noir,
Mais il nous reste encor mon génie et l'espoir.
Quel temps fait-il ?

PEYRONNET.

Hélas ! le plus beau temps du monde !
Jamais, quand il le faut, le ciel ne nous seconde.

VILLELE.

Depuis quatre-vingt-neuf, vous le savez, le ciel
Jamais au Champ-de-Mars n'est ministériel ;
N'importe ; nous touchons au terme de la lutte,
J'attends mes bulletins de minute en minute.

(Une heure sonne ; on entend un coup de canon ; le ministre de la guerre s'évanouit.)

FRAYSSINOUS.

Entendez le canon... collègues, à genoux !

VILLÈLE (*à Frayssinous*).

Eh bien ! qu'a de commun le canon avec nous³ ?

(à Clermont-Tonnerre.)

Tonnerre, mon ami, ne craignez pas ce foudre ;
Reprenez vos esprits, il n'est chargé qu'à poudre.

PEYRONNET.

Voici l'instant fatal, le Roi sort du château.

VILLÈLE.

Il faut que l'un de nous se rende incognito

Jusques au Champ-de-Mars : dans cette plaine
immense
Qu'il erre, en épiant le bruit ou le silence ;
Qu'il observe avec soin le peuple de Paris,
S'il mêle notre nom à de coupables cris ;
Des treize légions, dans la plaine entassées,
Qu'il écoute les voix et même les pensées ;
Qu'il soit le délégué du Conseil. Frayssinous,
Cet honneur vous regarde, et j'ai fait choix de vous.

FRAYSSINOUS.

De cet excès d'honneur gratifiez un autre,
J'aurai toujours le temps de mourir en apôtre ;
Y pensez-vous, Villèle ? et ne savez-vous pas
Que dans les jours fixés pour les publics ébats,
Les prêtres du Seigneur, prisonniers volontaires,
Se mettent aux arrêts comme des militaires⁴ ?
Irai-je au Champ-de-Mars flaner en manteau court ?
Les prêtres ne vont pas où ce vain peuple court ;
Ménagez mon habit ; pour faire cette ronde
Choisissez Peyronnet, à l'humeur vagabonde.

VILLÈLE.

Eh ! Monsieur Frayssinous, un peu de charité !
Respectez ce héros dans son adversité ;
Non, il ne peut aller inspecter la parade,
Car d'une loi rentrée il est encor malade ;
Corbière voudra bien nous épargner ce soin.

CORBIÈRE.

Si cela se pouvait, je serais déjà loin ;

Mais je ne vois pas trop qu'il soit fort nécessaire
Qu'on me prenne aujourd'hui pour le bouc émissaire.
Vous croyez bonnement, Monsieur le Grand-Visir,
Qu'on puisse incognito se montrer à loisir ?
Non, non, dans tout Paris notre face est connue,
Martinet nous expose à tous les coins de rue⁵.

VILLÈLE.

C'est bien : je suis charmé de votre dévouement ;
Egayons-nous ici jusques au dénouement,
Et des Pères-Conscrits intrépides émules,
Attendons les Gaulois sur nos chaises curules.
Mais voici du renfort ; on paraît fort pressé.
C'est un ami, l'huissier ne l'a pas annoncé.

SCÈNE III.

LES PRÉCÉDENS, MARTIGNAC.

VILLELE.

C'est Martignac !!!

TOUS.

C'est lui !

MARTIGNAC.

C'est le ciel qui m'envoie.

CORBIERE.

Êtes-vous messager de douleur ou de joie ?

MARTIGNAC (*prenant un ton emphatique*).

Déjà l'astre du jour, transfuge des brouillards,
Qu'à son doux successeur lègue le mois de mars,
Luisait, brillant témoin d'une brillante fête...

VILLÈLE.

On voit toujours percer l'oreille du poète⁶.

Vous mettez, Martignac, votre esprit trop en frais ;
En style de rapport traduisez ce français ;
Serez-vous donc toujours rédacteur en campagne ?
J'ai cru lire un instant vos bulletins d'Espagne.
Soyez bref ; et songez que nous avons des cœurs
D'un prosaïsme sec et sourd à vos douceurs.

MARTIGNAC (*piqué*).

Eh bien ! je serai bref ; votre remarque est sage,
Car, à chaque moment, je tremble qu'un message,
D'un prosaïsme sec comme le *Moniteur*,
Ne casse le ministre et votre serviteur.
O mes quatre patrons, quelles clameurs sinistres !

VILLÈLE.

On oserait casser un breton de ministres !
Parlez, expliquez-vous...

PEYRONNET.

Point de mots superflus.

MARTIGNAC (*avec précipitation*).

Cinq cent mille bourgeois garnissent les talus.
Jamais, aux jours maudits, cette plaine infernale
Sous le drapeau de sang ne vit plus de scandale.
Qui retiendrait le peuple en ses bruyans ébats ?
La longue légion des citoyens soldats,
En saluant le Roi, répète : *A bas Villèle !*
Et l'obscur tiers-état fait chorus avec elle.

VILLELE.

Peuple ingrat de Paris ! toi que j'ai tant aimé !
Je te lègue ma haine... et tout est consommé.

(Villèle fait un signe ; la porte s'ouvre, et l'huissier introduit dans le salon douze jeunes ministériels conduits par Rainneville ; ils se rangent debout dans le fond, comme les comparses du Théâtre-Italien. On entend un accord de psaltérions.)

SCÈNE IV.

LES PRÉCÉDENS, RAINNEVILLE, *chœur de jeunes ministériels.*

Récitatif.

VILLÈLE.

Amis, qu'aux jours heureux j'ai couverts de mon aile,
Vers Toulouse avec moi reprenez votre essor !
Adieu, temple du fisc, Potosé de Villèle
Où sur de verts tapis ma main tourmentait l'or !
Adieu, brillant salon, immense galerie,
A peine nés d'hier sous ma puissante main !
Le palais d'un ministre est une hôtellerie
Où l'on dort aujourd'hui pour repartir demain.

Air.

Heureux le temps où la douce cabane⁷
Me tenait lieu du palais Rivoli,
Où chaque soir, sur la tiède savane,
Je m'endormais au chant du bengali⁸ !

Que mon vaisseau promptement m'y ramène !
Je veux mourir de la mort des héros.
L'île Bourbon sera ma Sainte-Hélène :
Ingrat pays, tu n'auras pas mes os !

Choeur Général.

Heureux le temps où la douce cabane
Lui tenait lieu du palais Rivoli,
Où chaque soir, sur la tiède savane,
Il s'endormait au chant du bengali !

Que son vaisseau promptement l'y ramène !
Il veut mourir de la mort des héros.
L'île Bourbon sera sa Sainte-Hélène :
Ingrat pays, tu n'auras pas ses os !

PEYRONNET (*seul*).

J'entends le haro de la France :
Mais après un mûr examen,
Il me reste ma conscience,
Et l'estime de Bénaben !

Choeur Général.

Il lui reste sa conscience,
Et l'estime de Bénaben !

PEYRONNET.

Je vais, victime de mon zèle,
M'envelopper de ma vertu.

VILLÈLE (*à part*).

Voilà, voilà ce qui s'appelle
Être légèrement vêtu.

Choeur Général (à demi-voix).

Voilà, voilà ce qui s'appelle
Être légèrement vêtu.

VILLÈLE.

Silence ! plus de chants, taisez-vous, Rainneville !
Quels bruits séditieux s'élèvent dans la ville ?
Entendez ces clameurs : de longs rugissemens
Ébranlent mon palais jusqu'en ses fondemens...
Eh quoi ! ces factieux, sans respect pour leurs maîtres
Viennent les insulter jusque sous leurs fenêtres⁹ !

PEYRONNET (*prêtant l'oreille aux cris du dehors*).

J'entends crier : *A bas* !

VILLÈLE (*d'un ton inspiré*).

Nous voilà relevés.

CORBIÈRE.

Nous sommes tous perdus !

YILLELE.

Nous sommes tous sauvés !

Corbière, écoutez-moi, soyez mon secrétaire,
Je veux par votre main sauver le ministère. ;
Je veux que de mes plans l'habile exécuter
Éternise son nom inscrit au *Moniteur*.
Il ne faut plus ici dans la troupe immortelle
Foudroyer Villemain, Michaud et Lacretelle ;
Je vous ai réservé pour un coup plus hardi :
Destituez la garde ; et que demain lundi,
Sous votre contre-seing l'Ordonnance fatale
Au lever du soleil trouble la capitale.
Rédigeons un rapport sur ce funeste jour ;
D'un péril chimérique épouvantons la cour.
Ne perdons point de temps ; il faut que l'Ordonnance
S'exécute aujourd'hui pour mieux laver l'offense ;
Et que demain matin, honteux de ses exploits,
Chacun de ces soldats se réveille bourgeois.

(D'un ton ému.)

Bien, Corbière ; je vois que ta plume exercée
Plus prompte que ta voix répond à ma pensée.
Puisqu'il est terminé donne-moi ce rapport.

CORBIÈRE *(en remettant le rapport à Villèle)*

Le voilà ; mais j'en crois le style un peu trop fort.

VILLÈLE *(après avoir lu).*

Non ; j'écrase par-là cette tourbe hardie,
Janissaires bourgeois, soldats en parodie :
Le maître ne doit pas plier devant le serf ;
Comme Mahmoud second je vais montrer du nerf

Il fallait pour ce crime un mémorable exemple :
Leurs habits, appendus aux vieux piliers du Temple¹⁰,
Témoigneront assez aux mutins à venir
Que l'éternel Villèle eut un bras pour punir.
Et si, pour conserver un fantôme de gloire,
Ils transforment la Seine en rives de la Loire,
Qu'importe ? Sur ses bords qu'ils plantent leurs
drapeaux,
Je saurai les dompter du fond de mes bureaux ;
A vaincre sans péril ma main accoutumée,
Ainsi que les rentiers combattront cette armée,
Et s'il le faut enfin, au lieu de Macdonald¹¹,
Pour les licencier j'expédierai Bonald.

(Tous les ministres sortent rayonnants de joie, excepté MM. de
Chabrol et Doudeauville.)

FIN.



lien vers <http://www.bnf.fr>



lien vers <http://gallica.bnf.fr>

***Le Congrès des ministres ou la
revue de la garde nationale.
Scènes historiques, par Méry et
Barthélèmy. 2e édition***

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6439904j>

À propos de cette édition numérique

Cette édition numérique est issue d'un programme de numérisation du patrimoine mené par la Bibliothèque

nationale de France pour enrichir Gallica, la bibliothèque numérique de la BnF et de ses partenaires. En ligne depuis 1997, Gallica s'enrichit chaque semaine de milliers de nouveautés et offre aujourd'hui accès à plusieurs millions de documents numérisés : imprimés (livres, revues et fascicules de presse), manuscrits, estampes et photographies, documents sonores, partitions, cartes et plans...

Les imprimés sont d'abord numérisés en mode image (prise de vue photographique) puis le texte est extrait de manière automatique grâce aux techniques de reconnaissance optique de caractères (*optical character recognition* ou OCR). Les algorithmes informatiques utilisés définissent également de manière automatique la structure de l'ouvrage (en-têtes et pieds de page, illustrations, tableaux, etc.). L'état du document imprimé (taches, pages déchirées) et les caractéristiques de la typographie employée peuvent entraîner des erreurs lors de l'étape d'OCR. Le texte ainsi produit est ensuite relu, corrigé, et converti au format EPUB (*electronic publication*), format ouvert standardisé pour les livres numériques. Malgré tous nos efforts pour respecter au mieux le format original du livre, il est possible que vous retrouviez des coquilles ou des problèmes de mise en page qui auraient échappé au relecteur. N'hésitez pas à nous signaler ces anomalies à l'adresse gallica@bnf.fr.

Conditions d'utilisation

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF.

Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer ici [pour accéder aux tarifs et à la licence](#)

2/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

3/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

4/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

5/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur. En cas de non-respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

6/ Pour obtenir la reproduction d'un document de Gallica en haute définition, contacter reproduction@bnf.fr

7/ Pour utiliser un document de Gallica sur un support de publication commercial, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr

Notes

1 J'attends qu'en toute hâte un de mes six commis.

Les six ministres, collègues de M. de Villèle.

2 Aux portes de Paris conquiert un château-fort.

Il est presque inutile de rappeler au lecteur que M. de Villèle fait allusion à la prise de la Bastille qui eut lieu le 14 juillet 1789.

3 Eh bien ! qu'a de commun le canon avec nous ?

M. de Villèle n'a pas trouvé ce bon mot dans son imagination ; il l'a emprunté à Charles XII ; notre ministre des finances ne vit que d'emprunts.

4 Se mettent aux arrêts comme des militaires ?

La garnison de Paris a été casernée, par ordre, toute journée du 29 avril.

Un journal a remarqué que les prêtres s'étaient éclipsés dans la fameuse soirée des illuminations. Cette éclipse totale était encore visible à Paris, le 29.

5 Martinet nous expose à tous les coins de rue.

Les étrangers apprendront avec plaisir que Martine est un marchand étalagiste de caricatures qu'il publie par livraisons ; quatre portraits de ministres composent la dernière.

6 On voit toujours percer l'oreille du poète.

M. de Martignac a été poète à Bordeaux, où il a fait siffler quelques vaudevilles de sa composition. Ses talents et son dévouement lui valurent, dans la sanglante guerre de 1823, le titre de commissaire civil, ce qui ne le compromettait nullement. C'était lui qui rédigeait les bulletins en style d'épopée.

7 Heureux le temps où la douce cabane.

M. de Villèle, dans les momens de crise, retourne toujours, en imagination, vers ces lieureuses colonies où le rotin nouveau est la

Charte du pays.

8 Je m'endormais au chant du bengali !

Espèce de moineau des Indes, dont le chant est fort doux.

9 Viennent les insulter jusque sous leurs fenêtres !

Cette vive exclamation était sans doute arrachée à M. de Villèle, dans le moment où plusieurs légions qui retournaient du Champ-de-Mars, longèrent son palais en ébranlant ses arcades des cris à bas *Villèle* !

10 Leurs habits, appendus aux vieux piliers du Temple.

Les piliers du Temple sont les gémonies des habit parisiens ; il faut espérer qu'on y verra bientôt les simarres et les fracs ministériels.

11 Et s'il le faut enfin, au lieu de Macdonald.

Le maréchal Macdonald fut chargé du licenciement de l'armée de la Loire.

Table des matières

1. Page de titre
2. PERSONNAGES.
3. LE CONGRÈS DES MINISTRES, ou LA REVUE DE LA GARDE NATIONALE.
 1. SCÈNE II
 2. SCÈNE II.
 3. SCÈNE III.
 4. SCÈNE IV.
4. Notes
5. À propos de cette édition numérique